



Le Courrier des domaines

Trimestriel n°12 Juin 2010

Editeur Responsable : Fabien Lardinois – 5 route de France, 5377 Baillonville
Bureau de dépôt :

Editorial : « On redémarre »

Depuis 2005, date du dernier Courrier, il s'en est passé des choses dans le cadre du plan HP et du logement. Il y a ce plan et ce que les gens vivent dans les domaines ou campings de Somme-Leuze, Onhaye, Hastière, Pétigny, Estinnes, Binche-Plage...

Nous voulions faire revivre ce petit feuillet de témoignages, de circulation d'informations et d'interpellation. **Qu'il soit l'objet de rencontres, d'échanges et de débats.**

Une deuxième évaluation du plan HP a eu lieu. Depuis 2003, il y a eu 841 personnes relogées. Mais en fin de compte aujourd'hui, il y a plus d'habitants dans les infrastructures touristiques qu'au départ. On ajoute à cela les 17000 personnes qui vivent à la rue et les personnes mal-logées, ça fait un sérieux problème de logement ! Parlons-en.

L'équipe du Courrier

Sommaire

Editorial : On redémarre	p. 1
A Onhaye	p. 2
A Somme-Leuze	p. 3-5
A Couvin	p. 6-7
A Pincemaille	p. 8-11
A Binche-Plage	p. 11-13
Parcours d'une famille	p. 13-15
Question-Contact	p. 16

A Onhaye :

« Ca fait 7 ans qu'on attend ! »

Habitants du Domaine Mayeur François, nous nous sommes rassemblés avec les autorités communales pour **dire notre volonté de continuer à habiter chez nous**. Le domaine est déclaré insalubre depuis longtemps à cause de la vétusté de l'installation électrique. Il y a un aspect dangereux. Les autorités communales ont donc eu le projet de refaire le réseau électrique ainsi que celui de distribution de l'eau.

Qui dit travaux, dit argent pour les réaliser. On a d'abord essayé de faire reconnaître notre « quartier » en zone d'habitat. Ce n'était pas la bonne porte. Trop loin d'une zone d'habitat ! Il y a eu la consultation de la population organisée par la Fondation rurale de Wallonie, dont l'objectif était de mettre des priorités dans les actions communales. On y a parlé d'**améliorer le bien-être dans les quartiers de la commune**. Puis le domaine a été repris dans une liste de domaines où l'habitat est accepté à titre exceptionnel (article 103 du décret Résa ter).

La commune a frappé à d'autres portes pour le subventionnement des travaux : à la Province pour les travaux de réseaux de distribution d'eau et d'électricité et à la Région wallonne pour la route et l'éclairage public. On a l'accord de la Province depuis deux ans et au niveau de la Région, ça traîne...

Les différentes démarches pour passer en zone d'habitat, puis pour obtenir les subventions nécessaires à la réalisation des travaux ont pris beaucoup de temps. Nous sommes nombreux à avoir perdu l'espoir. **C'est difficile de vivre dans l'incertitude**, surtout lorsque celle-ci se prolonge.

Depuis plusieurs années, il y a aussi une énorme dette au niveau de la consommation d'eau et d'électricité. La commune a racheté les propriétés communes, dont la somme a pu être versée pour rembourser une partie de la dette. Dans un système de copropriété, chaque habitant, même s'il a payé sa propre consommation, est solidaire de la dette globale.

Une fois les nouvelles installations réalisées, nous deviendrons chacun client du fournisseur d'énergie. Fini le souci de devoir payer pour les mauvais payeurs !

Habitants du DMF

Somme-Leuze :

Résistance à la misère

Nous reprenons ici un article : « Albert : itinéraire précaire » écrit par Christophe Dubois, journaliste pour la revue Symbioses. Symbioses est le magazine réalisé par l'asbl Réseau Idée qui se bat pour une éducation populaire à l'environnement. Le magazine dans lequel est paru l'article date de septembre 2008 et traite du sujet : Précarité : une question d'environnement. Cela reste toujours d'actualité.

Il y a trente ans, la RTBF montrait le quotidien et l'environnement d'une famille pauvre, celle d'Albert Harte, et le regard que les voisins portaient sur elle. Interpellant. Aujourd'hui Symbioses l'a retrouvé.

1980. Lieu-dit de « La Bosse », près de Maredsous. Ici vivent ceux que les gens du village appellent « les baraquis ». Trois familles et leurs treize enfants, illégalement installés dans des caravanes résidentielles et des baraquements. Des déchets en tous genres jonchent le sol. Les détritrus des familles, « parce que le camion ne vient pas jusq'ici », mais aussi ceux lancés par les passants

Chef de file de cette petite tribu, Albert Harte raconte sa vie et ses envies à Jean-Claude Defossé, le journaliste qui lui consacre un reportage pour l'émission « Autant Savoir »¹ : Mon plus grand espoir : de l'eau et du courant, mais la commune ne ferait pas ça pour nous. » Son eau, Albert et ses enfants vont donc la chercher dans une citerne, à quelques centaines de mètres. C'est de l'eau de pluie. Qu'ils boivent à en devenir malades.

¹ « Des pareils à nous autres » Autant Savoir RTBF 1980

A l'école du village, même si on est venu initialement les chercher, pour atteindre le nombre minimum d'élèves, on n'en veut plus vraiment. « Pas propres », dit le directeur un peu embarrassé. Pas dans les normes non plus : « Je les aimais bien, mais c'est mieux pour l'école et notre village qu'ils soient partis ». Du coup, la plupart des enfants de « La Bosse » ne savent ni lire ni écrire. Finalement certains apprendront dans une école d'enseignement spécialisé. L'assistante sociale de la famille explique : « Les gens voient avant tout la saleté qui règne autour de chez eux, sans savoir pourquoi il y fait sale. Ils ont souvent été chassés des communes parce que leurs roulottes sont considérées comme inesthétiques. Donc, les enfants ne pouvaient pas fréquenter l'école régulièrement. Tout se tient et s'enchaîne ».

2008. Près de trente ans plus tard, Albert Harte nous accueille chez lui, dans son chalet du domaine du Pierreux, à Heure. L'endroit est plutôt bucolique. On y accède par une petite route serpentant au milieu des prairies et des bois. « J'ai quitté La Bosse grâce à l'assistante sociale qu'on voit dans le film ; elle m'a aidé à titre personnel à acheter une maison, raconte-t-il. Puis on l'a vendue pour acheter ce chalet. J'avais besoin de revenir en pleine nature. De me sentir libre. Même si sans voiture, c'est pas facile ».

S'il vit mieux aujourd'hui, tout n'est cependant pas rose. Le regard malicieux et la voix franche, il explique comment, pour se chauffer il fabrique des briquettes avec des toutes-boîtes et un peu de colle à tapisser. Histoire de compenser la hausse du prix de l'énergie. « Ça pollue plus et c'est mauvais pour la santé, mais j'ai pas le choix. J'alterne donc les briquettes avec du charbon ou du bois ramassé par terre.

J'ai bien demandé des primes à l'isolation mais ils ne veulent pas parce que je suis dans un chalet. On est exclu du système parce qu'on n'est pas dans une zone d'habitat ». Il sera d'ailleurs bientôt interdit de se domicilier dans les campings et parcs résidentiels en zone de loisirs. Un gros problème pour les personnes précarisées,

parce qu'il n'existe pas d'alternative bon marché. « **J'ai même du hypothéquer mon chalet pour obtenir une arrivée individuelle d'eau et d'électricité**, sinon je devais payer les dettes de mes voisins car il n'y avait qu'un compte pour tout le domaine ».

Lutte pour en finir avec l'exclusion

Si aujourd'hui, avec de gros problèmes de santé, Albert tire l'essentiel des revenus de l'intervention majorée (anciennement appelée « vipo » pour veuf-invalidé-pensionné-orphelin), ce jeune soixantenaire souligne qu'il a toujours travaillé. « J'ai commencé à 12 ans. On me payait alors avec un pain et des cigarettes. Puis j'ai fait ferrailleur. Je vendais au poids des ferrailles, des bouteilles, des cartons et des pneus usagés. Jusqu'à ce qu'on demande aux habitants d'aller aux parcs à conteneurs ou aux bulles à verre, en payant des entreprises pour gérer tout ça. Ca a tué le secteur informel, les petits travailleurs comme moi ».

Depuis « La Bosse », sa situation s'est améliorée vaille que vaille. Grâce notamment à son culot, sa hargne, sa soif d'apprendre. Armé de son vécu et de son bagou, Albert n'a pas peur d'interpeller les politiques, de faire appel à un avocat ou un notaire, d'inviter la presse ou de convoquer le président du CPAS pour une entrevue dans son chalet.

Militant de chez Luttés Solidarités Travail (LST), Il est même allé porter la voix des plus pauvres chez le premier ministre, « au 16 ». « **Je ne veux pas la charité, mais des droits.** Car il y a encore 'des Bosses' : ma voisine d'en face n'a ni eau ni électricité. Et ma petite-fille a toujours honte de dire qu'elle habite ici, peur du regard des autres ».

Christophe Dubois

HP la situation à Couvin :
une politique de discrimination par rapport aux pauvres

Couvin est l'une des 35 communes qui ont signé une convention de partenariat Plan HP avec la Région Wallonne à propos de l'habitat permanent en zones de loisirs.

Elle a ceci de particulier : elle est une des communes qui regroupe un très grand nombre d'habitants permanents parmi les deux grands types de domaines concernés, c'est-à-dire ceux dont le plan particulier d'aménagement (P.P.A.) autorise des constructions jusqu'à 150 m² de surface de plancher et ceux dont la surface autorisée est de maximum 60 m².

Il faut d'emblée noter que les P.P.A. autorisant 150 m² transgressent les dispositions réglementaires qui régissent les zones de loisirs, lesquelles n'autorisent que 60 m² maximum.

Il a été bien établi que ces transgressions trouvent leur origine dans la volonté délibérée des communes d'accroître leur assiette de perception fiscale qui constitue une des sources de leur financement. C'est donc pour des raisons d'intérêt financier que les communes ont commis ces entorses aux lois sur l'aménagement du territoire.

En toute logique, il est bien clair que les personnes qui peuvent se permettre de construire des habitations de 150 m² disposent de moyens financiers dont les personnes limitant la surface de leur habitation à 60 m² ne disposent pas. **D'un point de vue des recettes communales, il apparaît immédiatement que le public privilégié par les communes est celui à plus gros revenus.**

Et on assiste donc, maintenant, avec la mise en place du plan HP, à une politique de discrimination des plus pauvres -ceux dont l'habitat n'excède pas 60 m² qui n'intéressent pas vraiment les communes- au profit de ceux qui procurent un revenu fiscal à ces mêmes communes. Des mesures ont déjà été prises aux fins de

régulariser la situation des « villas » alors que des politiques de nettoyage des autres zones sont pratiquées.

Dans les deux cas, il s'agit pourtant de situations qui sont illégales si l'on s'en tient aux sources de droit. Cet état de fait constitue, selon les juristes que nous avons consultés à ce propos, des violations de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et de plusieurs articles de la Constitution belge.

Deux poids, deux mesures dont l'application est laissée à l'arbitraire communal.

Ceci est inadmissible dans un état de droit.

C'est pourtant ce qui se passe à Couvin : des procédures tracassières sinon des refus de domiciliation dans les zones à 60 m² et, d'autre part, des domiciliations « automatiques » et des permis de bâtir pour des constructions de 150 m² qui manifestement ne sont pas des secondes résidences.

Il est à la fois impératif et urgent que soit rétablie l'égalité de traitement de tous les habitants des zones de loisirs, tous égaux devant la loi , et que leur situation soit régularisée par une reconnaissance de l'état de fait, même infractionnel, qui dérive des décisions communales . Il n'appartient pas aux citoyens de vérifier la conformité juridique des décisions prises par les autorités compétentes à quelque niveau que ce soit.

Une lettre rappelant ces fondements de notre droit a été adressée par deux juristes qui agissent comme Avocats-Conseils pour notre ASBL.

Quasiment pas ou peu de réactions à ce jour.

Jean DUBY
ASBL Droit au Logement Différent

A Pincemaille :
Carnet de résistance

Je me suis levée un matin et j'ai remarqué qu'il y avait de grandes affiches sur les arbres. Ce jour-là, on était le 27-08-09. Sur ces affiches, il était écrit : **Avis d'enquête publique concernant l'adoption provisoire du projet de plan communal ainsi que le plan d'expropriation.** Il y avait aussi une date d'ouverture de l'enquête : le 31-08-09. Le dossier est déposé à la maison communale, au service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire durant 30 jours. Une réunion publique d'information est organisée à la salle communale de Vellereilles-les-Brayeux. Chaque personne intéressée pouvait aller à la commune consulter le plan que la Région wallonne a pondue.

J'étais toute retournée de la nouvelle. Je me suis dit que ce n'était pas possible, qu'on n'allait pas tout perdre. Des ministres n'ont rien de mieux à faire que de décider de nous exproprier sans demander notre avis et sans un courrier ou une lettre recommandée. Et tout ça pour construire des maisons de cité et des villas. C'est honteux. Ce n'était pas la première fois que la Région wallonne avait des projets pour le domaine de Pincemaille. Déjà en 1988, mais le projet est vite tombé à l'eau. Mais ici, on parle de nous mettre dehors.

Ca devient plus sérieux. Les habitants du domaine étaient tous pris de panique : « **Qu'allons-nous devenir si on nous met à la porte de nos chalets ? Et on aura tout perdu.** Ici, nous sommes chez nous et il ne nous manque rien. Nous avons la nature pour les enfants. C'est super. Il n'y a pas de danger pour eux. Nous avons Internet, le téléphone. Nous payons des taxes. Nous vivons mieux qu'à la ville. Nos loyers ne sont pas élevés. On peut vivre bien. Nous ne demandons rien de plus. **Laissez-nous vivre dans nos chalets.** »

J'ai donc décidé de prendre les choses en main avec une personne qui s'appelait Jojo. Une personne du domaine a décidé d'appeler Jeaninne pour lui expliquer ce qui se passait. Jeaninne est une dame qui fait partie d'une association, Solidarités nouvelles. Cette association mène des actions par rapport aux problèmes du logement. Elle passait de temps en temps au domaine et venait boire une tasse de café chez moi. Le jour du coup de téléphone, elle est venue tout de suite. Elle revenait de vacances et n'était au courant de rien. En voyant les affiches, elle était très en colère et aussi révoltée que nous. Elle a décidé de nous aider.

Le 03-09-09, **nous avons fait une assemblée** avec les habitants du domaine et nous avons contacté la presse (Antenne Centre et la Nouvelle Gazette). Nous voulions nous mettre ensemble et faire comprendre à la Région wallonne que nous ne bougerons pas du domaine et surtout que nous allons nous battre pour garder nos chalets. Nina a écrit une belle lettre au roi, qui est parue dans la Nouvelle Gazette.

Le 08-09-09, nous avons refait une assemblée avec les habitants du domaine pour mettre sur pied un comité. Suite à un problème de procédure, la Région wallonne a dû annuler l'enquête publique. Nous n'avions pas reçu de courrier nous annonçant que nous étions mis dehors comme des chiens. Ils ont donc dû nous envoyer un courrier, mettre de nouvelles affiches avec de nouvelles dates. La nouvelle enquête démarrait le 12-10-09. La réunion publique était fixée 19-11-09.

En comité, nous continuons à bouger. Le 09-11-09, j'ai envoyé une lettre aux habitants du domaine concernant le projet. Les habitants étaient amenés à s'exprimer par rapport au projet d'expropriation. Nous avons reçu beaucoup de réponses. De nombreuses personnes étaient en colère, d'autres déprimées. Mais personne ne voulait partir.

Nous nous sommes présentés le 28-09-09 à une réunion du parti socialiste à Estinnes. Le 05-10-09, nous sommes allés avec Jeaninne, le DAL (droit au logement), LST et les habitants de Binche-Plage à Namur chez les ministres Nollet et Tilleux. Nous avons bien parlé. Malheureusement, les paroles s'envolent. J'ai dit au ministre Nollet qu'on aimerait bien qu'il laisse tomber le projet et qu'il le fasse par écrit.

Le 19-10-09, nous participons à la réunion d'information publique. Il y avait beaucoup de monde dans la salle. **Les habitants du domaine étaient là pour comprendre pourquoi on voulait nous mettre dehors** et construire des villas et des maisons de cité alors qu'il y a déjà tant de sans-abri. Nous avons tous été déçus. Lors de la réunion, il y a eu beaucoup de questions et très peu de réponses. Nous sommes repartis, comme nous sommes venus, sans comprendre pourquoi on veut nous faire quitter le domaine de Pincemaille, alors que c'est pour nous le paradis, qu'on y est libre et que vivre dans des chalets et dans les bois, c'est notre choix de vie.

Les 15 et 16-10-09, deux personnes sont venues de Grenoble pour faire un film dans les campings et les domaines. Ils sont venus à Pincemaille. Leur but, c'est de faire comprendre qu'on peut très bien vivre dans un chalet ou dans une caravane et de montrer qu'il ne nous manque rien. Le film était très réussi.

Le 29-10-09, Solidarités Nouvelles nous emmène à Floreffe pour interpellier les ministres, les représentants de la Région wallonne et de l'administration régionale. On était là surtout pour avoir un peu plus de réponses que le 19. Ils ont diffusé le film qu'ils avaient fait. Je n'ai pas regretté cette journée. **On a pu faire un débat.** Chacun a pu parler de ses choix de vie : vivre en caravane ou en chalet. Cette réunion était organisée par RWLP en partenariat avec le Miroir vagabond, le Forum social de Mettet, la Teignouse, le Centre de médiation des voyageurs et Solidarités Nouvelles.

Puis les fêtes de fin d'années sont arrivées. Nous n'avons pas su faire grand-chose, vu la neige et le gel. Quand il neige dans le bois, c'est vraiment beau. Tout est blanc. Les arbres sont couverts de neige. On dirait une carte postale.

Le 20-01-10, nous faisons une réunion pour préparer nos actions par rapport au domaine. Ce jour-là, nous avons reçu un courrier du ministre Nollet. Nous étions contents car nos efforts (lettre au roi, rencontre chez Nollet) commençaient à donner des résultats. Dans sa lettre, il écrit le plus important : « **L'esprit du plan HP s'appuie sur le respect des choix individuels et n'entend nullement conduire à l'expulsion de personnes vivant dans la zone de loisirs.** » Cette réponse du ministre faisait vraiment plaisir. Le lendemain, j'ai fait des photocopies de la lettre et je l'ai distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du domaine pour que les habitants sachent et soient rassurés.

Le 26-01-10, je contacte le ministre Henri par mail. Il répond le 28-01-10 : il est impossible pour le ministre de nous recevoir tant que le dossier est à l'instruction. Il dit qu'il est au courant du PCA de Pincemaille et de la situation des habitants. Il en tiendra compte dans sa décision. On n'est pas plus avancé. C'est déjà bien qu'il dise qu'il en tiendra compte. On verra ce que ça donnera plus tard (à suivre).

Maria Rodriguez

Binche-Plage :

Harcèlement et abus de pouvoir

Le lundi 12 avril, un jeune couple s'installe dans le camping de Binche-Plage. Comme beaucoup de jeunes, ils vivent d'un revenu de remplacement. Propriétaires d'une caravane, la location du terrain leur coûte 75 € par mois. Cela leur permet de vivre quelques mois en couple et de faire des économies pour éventuellement louer une maison dans le futur.

Quelques heures après leur arrivée dans l'après-midi, des policiers de Binche arrivent. Sans ménagement, ils disent qu'ils doivent partir. Si la caravane n'est pas partie pour le mardi 13 avril à 9 h du matin, la police s'en chargera. Ils feront enlever la caravane par remorque, et à leurs frais.

Mardi matin vers 10 h, 6 voitures et camionnettes avec 15 policiers en tenue d'intervention, débarquent sur le camping où vivent une trentaine d'habitants. Craignant que la police ne fasse ce qu'elle dit-venir prendre de force leur caravane- le jeune habitant se place devant la voiture du commissaire Degueldre. Qui le pousse en arrière avec sa voiture de police. Le jeune est blessé à la jambe.

De nouveau, sans ménagement, les forces de l'ordre montent dans le camping. Sous l'œil désabusé d'une dizaine d'habitants, le commissaire Degueldre, appuyé par 8 policiers en tenue d'intervention, commence...à prendre des photos : d'abord des caravanes appartenant à la commune de Binche, ensuite de celles marquées d'une croix jaune. Il menace un des propriétaires de faire enlever sa caravane à ses propres frais.

Il continue à prendre des photos des caravanes vides. Et un hélicoptère de la police survole le camping pour surveiller cette opération. « Je ne crois pas ce que je vois », disent des habitants choqués.

Les forces de l'ordre de Binche arrivent au but de leur intervention : la caravane du jeune couple. Après encore une photo, le commissaire dit que le jeune doit se présenter au bureau de police, ce qu'il refuse. Sur ce, toujours sous la surveillance de l'hélicoptère, et encadré par 8 policiers en tenue d'intervention, le commissaire se tourne vers une autre caravane pour prendre à nouveau des photos, et enfin les voilà tous partis. Harcèlement policier et abus de pouvoir !

La police n'a aucun droit de faire enlever une caravane du jour au lendemain ni de menacer un propriétaire de venir la chercher de force. Elle n'a pas le droit de pousser un habitant en arrière avec sa voiture. Marquer les caravanes d'une croix jaune est un acte illégal qui s'appelle « dégradation du mobilier ». Menacer de faire enlever aux frais du propriétaire une caravane marquée d'une croix jaune est un abus de pouvoir.

Le déploiement des forces de l'ordre pour prendre une vingtaine de photos des caravanes est totalement démesuré. C'est en 2008 que le bourgmestre de Binche, chef de la police, a annoncé aux habitants qu'il fermera le camping. Harcèlement policier et abus de pouvoir servent à stigmatiser devant l'opinion publique. Il a comme objectif concret que l'habitant prenne peur et quitte le camping.

En marquant d'une croix jaune des caravanes, le bourgmestre Devin, chef de la police, a porté atteinte à la dignité des habitants de Binche-Plage et du coup à la dignité des 4300 personnes qui habitent dans les campings en Wallonie.

Les habitants des caravanes ne sont pas des sous-hommes.

Face à la crise du logement, ces personnes ont, elles, trouvé une solution pour se loger de sorte à pouvoir vivre dignement. Aujourd'hui, elles méritent le soutien de la population pour obtenir le droit d'être considérés comme habitantes à part entière.

Binche-Plage mérite et a besoin du soutien de toutes les organisations sociales et démocratiques. Parce que cela fait 2 ans qu'ils se battent pour pouvoir rester dans leur caravane et ne pas se retrouver à la rue. Et parce qu'ils ne sont que 30. Et enfin parce que leurs droits démocratiques sont de plus en plus menacés.

Jeaninne Tips, Solidarités Nouvelles

Parcours d'une famille,
ayant vécu plusieurs années dans un parc résidentiel

Nous sommes une grande famille. Nous avons 6 enfants. Nous habitons à Ponderôme depuis novembre 2008 dans une maison que nous voulons acheter. Elle n'est pas chère mais il y a beaucoup de travaux à faire. Nous attendons la visite d'un expert mais les précédents experts ont refusé car ils disent qu'il y a trop de travaux à effectuer.

Notre espoir par rapport à cette maison, c'est le Fonds du logement. S'ils refusent, nous devons chercher ailleurs. Il y a 6 ou 7 mois, une personne de la Région wallonne mandatée par la commune est venue visiter notre maison. Elle nous a dit que notre logement n'était pas adapté à notre famille. Nous lui avons dit que nous le savions et nous lui avons demandé si elle savait nous reloger. Elle nous a dit que non et que la situation resterait comme ça. Ici, les trajets pour que les enfants aillent à l'école sont faciles. Nous n'avons pas l'électricité. Nous la fabriquons avec un groupe électrogène.

Parmi d'autres logements, nous avons vécu 5 ans dans un chalet à Heure. **Là nous avons la pression des services de l'Aide à la jeunesse.** Ils disaient qu'on vivait dans une cabane, qu'on élevait mal les enfants, que chez nous c'était le bordel, qu'on manquait d'hygiène, qu'on nourrissait mal les enfants. Ils ont même fait faire des prises de sang aux enfants pour voir s'ils ne souffraient pas d'anémie. Ils nous ont imposé une aide familiale 2 fois par semaine.

Puis ça a été tous les jours. **C'était encore augmenter la pression.** Elle laissait prendre le bain aux enfants le mercredi après-midi. Puis quand elle était partie, ils allaient jouer dehors et tout était à refaire. Elles venaient me dire comment je devais faire à manger. Je me sentais humiliée devant mes enfants. J'avais peur, jour ils me jugent. En fait, c'est comme si elle me disait que j'étais une mauvaise mère. Moi je me faisais passer pour rien et mon conjoint travaillait.

A plusieurs moments, les difficultés, les pressions ont amené des disputes dans le ménage. Ca fait pourtant 19 ans que nous sommes ensemble. C'est aussi à cette époque que remonte notre dette par rapport au chalet. Nous avons du faire face à de nombreux frais de soin de santé pour un de nos gamins. Nous avons pris du retard par au paiement de loyers.

Le bourgmestre a alors proposé de nous racheter le chalet pour pas grand-chose. Nous avons refusé. **Il y eut de nouvelles pressions.** Ils ont coupé le compteur d'électricité. Nous ne pouvions plus rester avec les enfants.

Auparavant, nous sommes restés 5 ans dans un logement qui appartenait au patron pour lequel je travaillais. Une averse de grêlons a endommagé la véranda qui servait de cuisine. Le propriétaire refusait de faire les travaux. Il voulait que ce soit nous qui les fassions. Nous sommes alors partis parce que nous n'avions pas les moyens de faire les travaux. A l'époque nous avons demandé un logement social. On nous adit qu'il n'y en avait pas.

Quand nous cherchons un logement adapté à notre famille, si l'on dit que nous avons 6 enfants, les portes se ferment. Ou c'est quand nous disons que nous aimons les animaux. Il nous faudrait une maison avec 5 chambres que nous pourrions louer ou acheter avec les revenus du chômage. Notre espoir, c'est d'acheter. On tombe souvent sur des logements insalubres avec nos revenus. Nous aimerions montrer aux enfants quelque chose de stable avec que les aînés partent.

Nous avons l'impression que durant toute notre vie, ça a toujours été comme ça. Nous avons l'impression de tourner en rond. Nous avons toujours vécu pauvres, avec une grande famille, à la recherche d'un logement adapté. **Et avec nos petits revenus, nous tombons à**

chaque fois sur des logements insalubres qu'il a souvent fallu quitter dans l'urgence.

Un militant de LST (témoignage 17 octobre 2009 - LMDLM déc. 09)

Question

Dans l'histoire collective des hommes, il y a toujours eu des injustices, des plus forts qui dominaient, exploitaient les plus petits. Nous voulons nous questionner sur le rôle des politiques et législations mises en place. De quel côté sont-elles ? Renforcent-elles les dominants ? Ou interviennent-elles pour diminuer et supprimer les injustices ? C'est notre question par rapport au plan HP et sa pratique dans les différentes communes. En quoi le plan HP et sa pratique ont-ils permis un mieux-être chez des citoyens parmi les plus fragilisés et à quel prix pour ceux-ci ? Le logement, lorsqu'il s'agit d'avoir un chez soi avec tout ce que cela comporte, peut-il continuer à être une marchandise comme les autres, objet d'enrichissement et de spéculation pour les plus riches et donc un lieu d'exploitation pour les plus pauvres ?

Contact du Courrier des domaines

Le Courrier des domaines, à côté d'autres outils et d'autres lieux, se veut un outil où les habitants des campings et de différents domaines puissent prendre la parole, s'exprimer, se rencontrer, réfléchir, se questionner, interpeller, rejoindre le combat d'autres personnes pour garder leurs logements, s'opposer à des fonctionnements qui apparaissent parfois barbares... Il redémarre après quelques années de silence.

Pour faire vivre Le Courrier des domaines, c'est-à-dire, aller à la rencontre des habitants de campings et domaines, aller écouter, écrire des articles, réaliser le numéro, puis le distribuer et s'en servir pour aller échanger et réfléchir à nouveau, nous avons besoin d'énergie, de personnes qui nous rejoignent et collaborent.

Vous pouvez donc nous contacter ou nous rejoindre en appelant le 0479/28 90 57 Fabien Lardinois - Mouvement LST.